



Zermatten Estelle, Bapst Pierre-Alain

Dossier électronique du patient (DEP), où en sommes-nous ?

Cosignataires : 0 Réception au SGC : 28.03.23

Dépôt

Le dossier électronique du patient (ci-après : DEP) a été introduit en mai 2021 dans le canton de Fribourg. Dans le message 2018-DSAS-19 du 1^{er} mai 2018, les coûts liés à la mise en place de cet outil sont estimés à 5 134 044 francs. Les objectifs de ce projet sont d'améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients en donnant accès à tous les soignants, partout et à tout moment, aux informations et aux documents importants concernant le patient.

Dans le message, il est aussi expliqué que, dès 2023, l'Etat remplira son rôle d'initiateur et de coordinateur du projet et que le financement des coûts d'exploitation de la plate-forme DEP apportera un réel bénéfice aux professionnel-le-s de la santé. Il est également mentionné que si le rôle et le soutien de l'Etat était important dans la phase initiale d'élaboration et de mise en œuvre du DEP, l'Etat n'assurera par contre plus de charges récurrentes en lien avec le DEP. Cet aspect sera réglé dans le cadre de la loi d'application cantonale LDEP.

Compte tenu du fait qu'il est essentiel que les partenaires en soins acquièrent ce nouvel outil, pour qu'il soit utilisé quotidiennement par les patients et qu'ils en fassent indirectement la promotion, il est important de connaître les chiffres à ce jour du nombre de DEP ouverts dans le canton et de pouvoir identifier les éléments qui peuvent freiner les précieux partenaires.

En tenant compte des éléments ci-dessus, nous nous permettons de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Quel était l'objectif du nombre d'ouvertures de DEP visé par le Conseil d'Etat ?
2. Combien de Fribourgeoises et Fribourgeois ont ouvert un DEP au 1^{er} mars 2023 ?
3. Quels sont les chiffres du nombre d'ouvertures d'un DEP dans les cantons partenaires (Genève, Jura, Valais et Vaud) ?
4. Quelle est la moyenne d'âge des personnes qui ont ouvert un DEP dans le canton de Fribourg ?
5. Combien de médecins généralistes / spécialistes fribourgeois sont partenaires du DEP au 1^{er} mars 2023 ?
6. Quel est le coût pour un médecin qui souhaiterait acquérir la plateforme du DEP ?
7. Comment ont été intégrés les partenaires de soins fribourgeois (médecins de famille, spécialistes, soins à domicile, EMS, HFR, cliniques) dans la mise en œuvre du DEP et sa promotion ?
8. Quels sont les freins qui retiennent les Fribourgeoises et Fribourgeois à ouvrir leur DEP ?
9. Quels sont les freins qui retiennent les médecins généralistes / spécialistes fribourgeois et autres partenaires à acquérir le programme pour le DEP ?
10. Quel montant a été investi à ce jour par le Canton de Fribourg pour mettre en place le DEP ? Quel montant la Confédération a-t-elle versé pour les subventions ?
11. Quelles mesures va prendre le Conseil d'Etat pour atteindre l'objectif du nombre d'ouvertures de DEP visé ?